

**Discours du ministre Mentor, ministre de la Défense et de
Rodrigues à la cérémonie de signature de l'accord entre le
gouvernement de la République française et le
gouvernement de la République de Maurice relatif à la
coopération en matière de défense et au statut des forces**

Bâtiment du Trésor – 12 Mars 2018 – 11 hrs

Monsieur Jean Baptiste Lemoyne, Secrétaire
d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des
Affaires Etrangères de la République
Française,

Son Excellence Monsieur Emmanuel Cohet,
Ambassadeur de France à Maurice

Monsieur Kibily Touré, Conseiller Spécial,

Monsieur Dominique Gautier, Premier
Conseiller auprès de l'Ambassade de France,

Mesdames et Messieurs

J'ai le plaisir de vous accueillir à cette cérémonie de signature d'un accord-cadre entre la République de Maurice et la République Française portant sur la défense et la sécurité.

Je voudrai tout d'abord saluer la présence parmi nous de Monsieur Jean Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères de la République de France à l'occasion historique de la célébration des 50 ans de notre indépendance.

Cette présence distinguée témoigne de la valeur et la profondeur des relations entre la République Française et la République de Maurice.

La France reste près de nous à tout instant dans notre façon de vivre. Elle le demeure aussi dans la réalité de notre développement depuis l'indépendance de notre pays. Au niveau économique, la France est un de nos partenaires les plus importants alors que sur le plan diplomatique, Maurice et la France sont plus que jamais unies autour d'intérêts communs.

La coopération franco-mauricienne relative à la sécurité date également de l'époque de notre indépendance. Les principaux axes de cette coopération comprennent la sécurité intérieure, la lutte contre les trafics illicites, la coopération entre nos services pénitenciers, la sécurité et la sûreté maritime dans la zone sud-ouest de l'Océan indien, ainsi que la sécurité routière.

La Police mauricienne a largement bénéficié de la coopération avec les Forces Armées françaises dans la Zone Sud de l'Océan Indien. Cette coopération s'est renforcée suite à un accord signé en mai 2002.

En janvier 2011, un accord cadre a été signé entre l'Ile Maurice et l'Ile de la Réunion portant sur la mise en place d'un Groupe de Contact sur les questions ayant trait à la Sécurité de nos deux îles. Pour cela cinq comités ad hoc ont été formés, notamment le Comité sur la Sécurité Intérieure, le Comité sur la Sécurité Civile, le Comité sur la Sécurité Maritime, le Comité sur la Sécurité Sanitaire, et le Comité sur la Circulation entre les deux Iles.

Cet accord-cadre permet de dégager des stratégies communes qui couvrent la pollution maritime, la piraterie maritime, le mouvement des bateaux, la lutte contre le trafic des stupéfiants, la prise d'otage, le blanchiment d'argent et d'autres formes de fraude financière et le combat contre le terrorisme. Nos deux îles en tire pleinement bénéfice.

L'Accord cadre que nous allons signer dans un instant vient encadrer et renforcer davantage la coopération entre la Police mauricienne et les Forces Armées françaises de la Zone Sud de l'Océan Indien.

Cette coopération renforcée pourra comprendre des activités de formation, d'entraînement des forces, de soutien logistique, notamment au travers de détachements d'instruction opérationnelle et de détachements d'instruction technique, ou d'exercices militaires conjoints.

Cela me réjouit que cet accord puisse être signé en ce jour solennel. Surtout que la sécurité intérieure et la sécurité maritime se posent en priorité dans nos agendas de développement local, régional et international.

Je vous prie Monsieur le Secrétaire d'Etat de bien vouloir transmettre à Son Excellence le

Président de la République Française, à votre Premier ministre et votre ministre des Affaires Etrangères nos plus vifs remerciements et l'expression de notre gratitude pour le soutien que la France accorde à Maurice dans son cheminement en tant que pays démocratique et résolument tourné vers la modernisation et le progrès.

Merci pour votre aimable attention.